

question, c'est bien ce rapport, qui prouve toute la futilité des critiques lancées contre l'administration du commandant.

Ce rapport se divise en deux parties. Je vais donner lecture à la Chambre d'un passage extrait de la première partie, afin de faire voir combien est approfondie et complète l'enquête faite par le général Gascoigne sur les affaires de cette institution. Dans son premier rapport, en date du 2 décembre 1895, le général déclare avoir fait "l'inspection la plus étendue possible dans tous les départements de cette institution"; et, dans le rapport plus circonstancié qui accompagne cette lettre, ou le rapport en question, voici ce que je lis au paragraphe quatre:—

J'ai été agréablement impressionné par le physique et la physiologie de ces jeunes gens dans leur ensemble. Pris en général, voilà un groupe de jeunes gens dont le Canada peut à juste titre s'enorgueillir. D'un physique réellement remarquable, bien charpentés, musclés et de santé, ils ont, en outre, d'agréables manières. Une seule observation: leurs cheveux ne sont pas entretenus assez ras, comme la chose est de règle dans tout collège militaire ou autre; et sauf cette légère déviation de la règle que j'ai, du reste, signalée à l'attention des autorités, je n'ai absolument rien trouvé qui prêtât à la critique; bien au contraire. Et quel que soit l'avenir de ces jeunes gens, qu'ils embrassent soit la carrière militaire, soit la carrière civile, j'ai confiance qu'ils recueilleront de précieuses avantages de leur séjour au collège; j'espère qu'ils y auront gagné en fait de bon ton et de bonnes manières, et qu'ils figureront parmi les meilleurs citoyens de cette grande nation. Le pays doit donc être fier de ce collège et faire tout son possible pour l'améliorer et lui venir en aide. A mes yeux, ce mélange d'éducation civile et militaire est excessivement heureux, car la discipline enseignée par l'élément militaire tourne au plus grand avantage de tous les élèves indistinctement, soit qu'ils se destinent à la carrière militaire ou à la carrière civile; et puisque la carrière militaire en Canada offre si peu de débouchés à notre jeunesse, il est absolument nécessaire de faire marcher de pair l'éducation militaire et l'éducation civile; et, à mon sens, on ne pouvait effectuer une combinaison plus heureuse que celle-là.

A cette époque, la délégation en question censura l'administration de cette institution, et entre autres griefs qu'il formula, le commandant se plaignit qu'on n'a pas eu la loyauté de le mettre en demeure de se défendre devant cette commission. La commission a suivi une procédure inconnue en Grande-Bretagne, contraire aux principes de la jurisprudence anglaise, procédure qui ne serait pas tolérée par les règles de l'armée en Angleterre. L'enquête s'est faite *ex parte*; et on a refusé au commandant le privilège d'être confronté avec ses accusateurs, et d'assister à l'audition des témoignages hostiles ou favorables à sa cause; on n'a pas même voulu permettre l'interrogatoire contradictoire. On lui a même refusé un exemplaire des dépositions faites à l'enquête. Et c'est sur le rapport de cette délégation et sur celui du général Gascoigne, lequel, cependant, exonère entièrement le commandant, que l'on s'est basé pour démettre celui-ci de ses fonctions. Abstraction faite, toutefois, de ces rapports du général Gascoigne, je dois dire que l'histoire même de cette institution, sous l'administration du commandant, fournit la meilleure justification possible de cet officier et le venge complètement des accusations portées contre lui. Le rapport de la délégation se divise en deux parties. La première est assez juste envers le commandant; l'autre est une violente condamnation de cet officier, en raison d'inhabileté à remplir sa charge. Ce dernier rapport, basé sur les dépositions des cadets et des professeurs interrogés au cours de l'enquête, n'a jamais été transmis au commandant, qui en a ignoré l'exis-

tence jusqu'à cette session-ci. Le 30 juin 1896, le commandant fit un rapport sur l'état du collège, et c'est à ce rapport que je vais emprunter quelques paragraphes qui ne relatent pas les opinions du commandant lui-même, mais de simples faits historiques, qui constituent la meilleure justification et le plus bel éloge qu'il soit possible de faire de cet officier; je lis :

Si nos critiques avaient un seul instant songé à cela, et s'ils étaient inspirés, dans leurs observations, de probité éclairée par l'intelligence, ils n'auraient pas cédé à la maligne influence qui les a portés à désigner l'œuvre si dignement accomplie ici par les instructeurs et par les cadets. Ils auraient appris qu'en 1893, l'inspecteur général des fortifications des troupes de Sa Majesté, faisant partie d'une députation au sujet de l'éducation militaire auprès du secrétaire d'Etat à la Guerre, parla de nos gradués en termes des plus élogieux: "Les officiers qui nous viennent d'ailleurs que de Woolwich, sont bien supérieurs à ceux qui nous viennent de Woolwich même, tant à l'égard de leurs connaissances scientifiques qu'à l'égard de leur éducation, dans son ensemble. Les officiers qui nous arrivent du Collège militaire Royal du Canada sont réellement supérieurs; il ne nous en vient, il est vrai, qu'un ou deux, et il se peut que ce soit les meilleurs sujets produits par ce collège." En outre, en présence d'une commission royale chargée de s'enquérir des examens d'admission en 1894, il a été déclaré que leur travail offrait un mérite d'ordre plus élevé que celui des gradués de Woolwich, et qu'ils connaissaient mieux que ces derniers les matières exigées des Ingénieurs royaux.

Les critiques qui nous sont hostiles auraient aussi appris, que quelques semaines à peine avant le début de leurs attaques, le progrès du collège, dans l'ensemble, avait atteint le degré le plus élevé dont fassent mention les annales du collège, depuis sa fondation en 1876.

Antérieurement aux quatre années dernières, le plus méritant des concurrents pour la médaille d'or fut Wm.-J. Stewart, qui fut gradué dès 1883, après avoir obtenu 54,656 points.

Pendant les quatre années dernières, ce chiffre a été dépassé en quatre circonstances, à une totalité oscillant entre 924 et 1,892 points.

Antérieurement à 1892, le chiffre le plus élevé a été atteint par le capitaine Lang, ingénieur royal, lequel, en 1883, obtint 53,505 points. Depuis 1891, ce chiffre a été dépassé sept fois, par une moyenne de 1,769 points. Le troisième en tête de la liste jusqu'en 1892 est M. R.-W. Leonard qui, en 1883 également, obtint 53,271 points. Ce dernier chiffre, depuis 1891, a été dépassé huit fois par une moyenne de 2,760 points.

Trois gradués seulement—ceux que nous venons de nommer, y compris celui qui a obtenu la médaille d'or—figurent sur la liste au rang de 5e, 9e et 11e parmi les gentlemen ci-après nommés, qui, sauf une exception en 1891, ont tous été gradués depuis 1891:—M. F.-H. Vercoe, G.-R. Frith, G.-S. Wilkes, R.-J.-E. Hayter, G.-E.-F. Osborne, V.-L. Beer, J.-F. Fraser, G.-N. Cory, W.-C. Dumble, N.-S. Ridout, D.-S. McInnes, J.-W. Osborne.

Ainsi, quant aux gradués de 1883, tous ceux dont je viens de donner les noms, gradués au cours des années dernières, ont dépassé tous leurs prédécesseurs, à dater de la fondation du collège en 1876. En outre, avant 1892, il n'est arrivé qu'une seule fois à un heureux concurrent pour la médaille d'or d'obtenir un nombre de points supérieur à la moyenne commune de la classe de gradués de l'année dernière.

Depuis que ce rapport a été écrit, nous avons appris le résultat des examens subis en Angleterre par les gradués des écoles militaires, pour l'admission au service impérial.

Les gradués dont les noms suivent, sortis de l'école militaire Royal, de Kingston, ont obtenu des commissions dans le service impérial, d'après l'avis reçu aujourd'hui même:—

Bureau de la Guerre:—W.-A.-S. Evans, aux Ingénieurs Royaux; W.-H.-N. Cantlie, à l'Artillerie Royale; M. C. Stephen et W.-C.-C. Wood, à l'Infanterie, et G.-E.-Hardie, à l'état-major des Indes.

Voilà des faits qui donnent la raison d'être du collège militaire; voilà, dis-je, des faits qui prouvent admirablement la valeur de l'administration de l'ancien commandant. Mais les objections soulevées contre cette institution, et qu'on a basées